

INTITULÉ DE FORMATION :

**Objectif Professionnalisation**

**PUBLIC**

Les *change makers* : personnes en charge de la transition écologique et solidaire en entreprise (responsable RSE, stratégie, innovation, modèle économique).

**Les consultants en stratégie d'entreprise**

**Typologie d'entreprises** : entreprise de toute taille et organisation, dans tout domaine (industriel, services, public et privé), souhaitant s'engager dans une transformation de leur modèle économique vers un modèle d'économie régénérative.

**PRÉREQUIS**

Connaissances approfondies du modèle économique de l'entreprise.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

Inscription possible jusqu'à 1 mois avant le démarrage de la formation selon les places disponibles.

**DURÉE et FORMAT**

70 heures en présentiel

**DATES**

Du 9 février au 10 novembre 2023

**LIEU**

LUMIA, Domaine de Haute Combe, 290 chemin de Haute Combe, 06370 Mouans-Sartoux

*Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou vous orienter. Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant.*

**HORAIRES**

J1 : 9h-13h / 14h-17h30

J2 : 8h-12h30 / 13h30-15h30

**NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION**

Minimum : 6 / Maximum : 20

**FORMATEURS**

Christophe SEMPELS et Bertrand THUILLIER

**OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES**

**Objectifs de la formation**

- Créer les synergies entre le centre de recherche-action de LUMIA et les Entreprises en proposant un cursus de formation-action permettant aux *change makers* internes et/ou aux consultants d'acquérir des connaissances, de disposer d'outils et méthodes spécifiques, d'échanger et d'avoir des *feedbacks* sur les orientations et les pratiques pour la mise en œuvre de l'économie régénérative au sein de l'Entreprise.
- Expérimenter et consolider le référentiel méthodologique et les outils associés des modèles économiques régénératifs.
- Accéder aux travaux de recherche-action engagés par LUMIA et aux expertises pointues de ses équipes.

**Compétences visées**

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- Impulser la transformation du modèle économique de l'entreprise pour le faire évoluer dans l'espace sûr (sous le plafond écologique) et juste (au-dessus du plancher social).

- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer son modèle économique vers un modèle régénératif, pour tout ou partie de ses productions et/ou activités.
- Adopter une posture coopérative afin de participer à consolider et enrichir un référentiel commun, et mettre en pratique une culture de feedback professionnel et efficient.
- Proposer des cas d'école pour l'application du référentiel de l'économie régénérative.
- Identifier les chantiers prioritaires et coconstruire avec l'entreprise la feuille de route pour engager une transformation profonde du modèle économique.

## CONTENU ET DETAILS DE LA FORMATION

La formation abordera les points suivants :

- **Qu'est-ce qu'un modèle économique soutenable ?**
  - Définition d'un référentiel
  - L'architecture de valeur (classique, de la soutenabilité faible, régénératif)
  - Les composantes du modèle économique
  - Les modèles économiques, les limites des modèles classiques, la typologie des modèles économiques à visée de soutenabilité, le positionnement et l'ambition des modèles économiques régénératifs
- **De l'économie régénérative au modèle d'économie régénératif**
  - Pourquoi l'économie régénérative – constat du dépassement des limites planétaires, la biodiversité comme source de solution.
  - La définition de l'économie régénérative et des modèles économiques régénératifs.
  - L'évolution des processus physico-chimiques vers des processus biologiques.
  - Le passage d'une logique de compensation à des activités régénératives.
  - Objets de la régénération – qu'est-ce que l'on régénère ? Sur le plan social/sociétal, sur le plan environnemental.
  - Les principes de l'économie socio-écologiquement régénérative et leur déclinaison dans les différentes composantes du modèle économique.
  - La distinction entre les activités proches du vivant et celles qui en sont distantes, et les orientations régénératives associées.
- **L'évaluation**
  - Les moyens d'évaluation (indicateurs, outils, démarches, évaluation).
  - L'objectivation avec les datas disponibles, vers des critères d'évaluation régénératifs.
- **La monétisation**
  - La mise en place de contractualisation innovante.
  - Le partage de la valeur, la circularité des profits.
  - Les nouveaux instruments de monétisation (contrat à impact, marché volontaire, ...).
- **L'acquisition de méthodes et d'outils de mise en œuvre**
  - le RIMP (Regenerative Integrative Model Pathway)
  - Le processus de problématisation et le protocole de résolution de problème complexe
  - La raison d'être régénérative et les méthodes (p.ex. FOCAL)
  - L'approche Test&Learn
  - La conduite du changement

- **Les postures et dynamiques à encourager**

- La posture « être nature »
- Le rapport aux limites
- La posture coopérative
- La posture effectuale

**La durée de la formation** est fixée à 70 heures en présentiel, réparties en 5 sessions de 2 jours tous les 2 mois (hors période estivale) selon le calendrier suivant : 9-10 février, 3-4 avril, 15-16 juin, 7-8 septembre, 9-10 novembre 2023. Les horaires de formation ont été aménagés pour faciliter l'arrivée et le retour sur 2 jours : à chaque session les horaires sont en J1 de 9h-13h et 14h-17h30 et en J2 de 8h-12h30 et 13h30-15h30.

En parallèle de la formation, la journée Régénérative aura lieu le 5 avril 2023 et offrira la possibilité d'échanger avec l'ensemble de l'écosystème et de la communauté de pratiques, faire part de son expérience et s'inspirer pour aller plus loin.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation, et évaluation entre pairs à mi-parcours.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

#### Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différentes sessions
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Modélisation
- Questionnaires, exercices de passage à l'action
- Réflexion et échanges sur des cas pratiques
- Mise en situation
- Expérimentation des techniques et concepts dans chaque contexte propre
- Retours d'expériences

#### Éléments matériels :

Documents fournis : support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis à chaque participant par mail à chaque étape de la formation.

#### Référent pédagogique et formateurs :

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par les formateurs désignés par l'organisme de formation.